



Formation  
accréditée

## Centre de formation continue

# Atelier sur la prescription de radiographie en situation post traumatique aiguë par les physiothérapeutes

**Vendredi, 5 octobre 2018**

**Faculté de médecine et des sciences de la santé**

3001, 12<sup>e</sup> Avenue Nord  
Sherbrooke (Qc)  
J1N 5H4

### Direction scientifique

**Raymonde Fortin**, pht, BSc kin, BSc pht, DScPT, Dip sport physio, CAT(C), FCAMPT CAFCI  
Conférencière, Université de Montréal

Depuis sa graduation, Mme Fortin n'a jamais cessé de manifester un grand intérêt en orthopédie et en médecine sportive. Cet intérêt l'a amenée à parfaire ses connaissances et à obtenir les plus hauts niveaux de formation en physiothérapie du sport et en thérapie manuelle au Canada.

Conférencière à l'Université de Montréal, elle y a enseigné à titre de chargée de cours la physiothérapie du sport de 1996 à 2013 et elle y enseigne la radiologie, depuis 2001, aux étudiantes et étudiants inscrits en physiothérapie. Elle enseigne aussi la radiologie orthopédique en formation continue aux professionnels de la physiothérapie depuis 2007.

# Centre de formation continue

## Atelier sur la prescription de radiographie en situation post-traumatique aiguë par les physiothérapeutes

### But

Le présent programme s'adresse aux physiothérapeutes qui souhaitent intégrer la prescription d'examen radiographiques pour les cas post-traumatiques aigus dans leur activité professionnelle.

Cette formation, sous forme d'ateliers, s'articule autour de la collaboration interprofessionnelle, des règles de décision clinique face à la prescription d'une radiographie et des enjeux éthiques et déontologiques.

### À qui s'adresse ce cours

Cette formation s'adresse **exclusivement** aux physiothérapeutes qui ont gradué en 2015-2016-2017 de la maîtrise professionnelle en physiothérapie à l'Université de Sherbrooke.

### Objectifs généraux

Cette formation permet aux participants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à la réglementation proposée dans le cadre de l'entente OPPQ-CMQ, 2018.

### Objectifs spécifiques

À la fin des huit (8) heures de formation, le participant aura obtenu des connaissances et des compétences dans chacun des domaines énumérés ci-dessous et sera en mesure de mieux :

- Expliquer la pratique professionnelle spécifique à la prescription d'examen radiographiques;
- Appliquer les lignes directrices sur les indications pour l'utilisation d'examen radiographiques;
- Spécifier les contre-indications et la sécurité relative aux examens radiographiques;
- Colliger la documentation du dossier patient.

### Format de l'atelier

La formation aura lieu le vendredi et sera d'une durée de huit (8) heures

La formation se réalise sous une présentation mixte de théorie et d'ateliers suivis de discussions animées par la formatrice et d'histoires de cas permettant la familiarisation avec les images.

Également, des activités préparatoires sous la forme de vignettes cliniques seront demandées aux participants.

Note : Les participants doivent posséder un ordinateur personnel de type PC (et non Apple) afin de pouvoir se familiariser avec les images durant la journée. Une clé USB sera fournie aux participants à cet effet lors de la formation.

### Attestation

L'attestation sera délivrée par l'Ordre Professionnel de la Physiothérapie du Québec.

Afin de pouvoir recevoir cette attestation, le participant doit compléter les activités de formation suivantes :

- 1) Avoir effectué le travail préparatoire obligatoire de (2) deux heures. Les informations nécessaires vous seront communiquées par courriel. **Imprimez et apportez ce travail à la journée de formation.**
- 2) Participer à la journée de formation de (8) huit heures.
- 3) Compléter un examen en ligne d'une durée de (1) une heure. Celui-ci devra être réalisé dans la semaine suivant la journée de formation. Des informations complémentaires vous seront données en présence.

# Centre de formation continue

N.B: Dans l'optique où le groupe de travail OPPQ-CMQ n'aurait pas complété leurs travaux au moment de suivre votre formation, il se peut qu'un complément d'information soit exigé. Celui-ci sera disponible en ligne et accessible aux participants gratuitement.

De plus, le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec et par le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada. Le CFC reconnaît cette formation comme une activité d'apprentissage de groupe et lui accorde jusqu'à 7,5 HFC et 2 HFC pour le travail préparatoire.

## Coût et procédure d'inscription

Les inscriptions sont limitées à quarante (40) participants et seront acceptées suivant l'ordre d'arrivée. Les places sont réservées aux physiothérapeutes gradués de la FMSS.

Le paiement se fait **uniquement** sur le site Web par carte de crédit. Veuillez-vous rendre sur notre site web à l'adresse suivante :

<https://www.usherbrooke.ca/cfc/formations/>

Les frais d'inscriptions pour la formation sont fixés à : **185 \$ + taxes**

Ceux-ci incluent le matériel, le repas du midi et les pauses santé.

Les participants recevront une confirmation d'inscription par courriel ainsi que l'horaire dans les jours précédant l'activité.

## Politique d'annulation

Toute annulation d'inscription doit être signalée par courriel au plus tard sept (7) jours civils avant le début l'activité, des frais administratifs de **50 \$** seront retenus.

Si la demande d'annulation se fait après le délai de sept (7) jours civils, aucun remboursement ne sera effectué.

L'Université se réserve le droit d'annuler la formation si le minimum de participants requis n'est pas atteint. Dans cette éventualité, les frais d'inscription seront remboursés en totalité.

Uniquement en raison de force majeure (exemple : hospitalisation, décès d'un membre de la famille immédiate), il sera possible de reporter les frais d'inscription pour une date ultérieure, à une même activité du calendrier en cours, et ce, sans frais et sans égard à la date d'annulation.

S'il n'y a aucune place de disponible pour la même activité, un remboursement sera applicable. Par contre, les frais du matériel pédagogique seront déduits, s'il y a lieu.

## NOUS JOINDRE

Centre de formation continue,  
Faculté de médecine et des sciences de la santé  
3001, 12<sup>e</sup> Avenue Nord Sherbrooke (Québec)  
Canada J1H 5N4  
819 564-5350

[CFC@USherbrooke.ca](mailto:CFC@USherbrooke.ca)